

OPINION

redaction.union@sonapresse.com

La bonne gouvernance en question

Faustin ONDAMBA OMBANDA *

LA bonne gouvernance se définit comme le processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des Droits de l'Homme sans abus ni corruption, et dans le respect de l'État de droit. Son déficit se retrouve au carrefour des crises que connaissent la plupart des États africains. Et la résurgence des coups d'État semble répondre en écho à la détresse sociale, et souligne l'urgence de la situation, car il existe un cercle vicieux entre la pauvreté et les tensions sociopolitiques. L'une nourrit l'autre. La mauvaise gouvernance trouve sur le continent noir un terrain d'autant plus fertile que le contexte économique et social est des plus pernicieux. Climat politique délétère, captation des ressources de l'État, violation des libertés publiques constituent autant d'ingrédients de la mal-gouvernance.

Sous-développement et mal gouvernance se corrélaient assez bien. C'est pourquoi, dans le but de donner corps et vie à la lutte contre ces fléaux, sous l'égide des Nations unies, les États membres ont adopté en 2015 un nouveau programme de développement durable intitulé "Transformer notre monde : le programme de développement durable à l'horizon 2030". Au nombre de 17, les objectifs de développement durable (ODD) visent à assurer un avenir durable pour tous, dans les secteurs de l'éducation, la santé, l'agriculture, la lutte contre la pauvreté, l'énergie, l'eau et l'assainissement, l'égalité entre les sexes, le travail, la réduction des inégalités, la lutte contre les changements climatiques, la vie aquatique marine, la paix et la justice, etc.

La bataille de la bonne gouvernance, il faut la mener dans tous ces domaines où

l'Afrique subsaharienne apparaît en contre-jour.

Pour ne pas alourdir cet exposé, je prendrai trois exemples pour illustrer le lien entre le développement durable et la bonne gouvernance. Le premier est celui du changement climatique. Notre terre souffre à la fois des rigueurs des climats et de la fureur des hommes, on n'apaisera pas les unes sans maîtriser les autres. Le bouleversement climatique est un phénomène synergique qui conjugue plusieurs facteurs d'ordre écologique et anthropique, accentué dans le cas de l'Afrique par la croissance démographique que celle-ci connaît, laquelle impacte considérablement les écosystèmes. La bonne gouvernance forestière est de ce point de vue d'un intérêt tout particulier, qui justifie la préservation des forêts en tant qu'élément du patrimoine mondial de l'humanité tout entière, indissociable de la résilience au changement climatique. La surexploitation forestière laisse derrière elle tout un milieu bien appauvri, où même les éléphants ne trouvent plus de quoi se nourrir,

Il est un domaine où la mauvaise gouvernance se retrouve, si je puis dire instinctivement, celui de l'exploitation minière ou pétrolière.

peuvent au mieux récolter quelques régimes de banane ou tubercules de manioc, c'est-à-dire une ration de survie.

Si l'adaptation au changement climatique n'est pas effective, l'avenir risque d'être bien sombre, à cause de l'appauvrissement des écosystèmes dont dépend la survie de millions des



Photo: DR/L'Union

personnes sur le continent. Mon deuxième exemple est l'ODD 2 "faim zéro" dans le monde. On ne compte pas en Afrique les pays où les populations n'arrivent pas à assurer leur autosubsistance en denrées de base. La bonne gouvernance passe d'abord par le respect du premier du droit d'un être humain, celui de satisfaire les besoins qui assurent sa survie, le droit de manger correctement et se dégager ainsi de l'insécurité alimentaire qui devient de plus en plus difficile à garantir sur le continent africain. Cette sécurité alimentaire dépendra de la manière avec laquelle l'Afrique parviendra à freiner sa croissance démographique, à juguler les effets du changement climatique qui affectent les sols et donc les rendements de l'agriculture. Les sécheresses exceptionnelles ont fait diminuer de manière drastique les réserves mondiales de céréales.

La lutte contre la pauvreté me fournit mon troisième exemple. Comment voulez-vous engendrer la démocratie, organiser le choc des idées tandis que les deux tiers de la population vivraient dans la misère ? "Là où des hommes sont condamnés à vivre dans la

misère, les droits de l'Homme sont violés", peut-on lire sur la dalle du Trocadéro à Paris. Il est difficile de penser que la reconnaissance du bien-fondé d'un développement durable puisse primer sur les priorités d'un quotidien marqué par une transmission intergénérationnelle de la pauvreté. Pour beaucoup d'Africains, le développement durable pourrait n'être qu'un concept privé de réalité, car il n'y a pas une crise de la bonne gouvernance d'un côté et une crise sociale de l'autre. C'est en prenant la route du développement que l'on s'engage sur la voie de la liberté, de la paix sociale.

Il est un domaine où la mauvaise gouvernance se retrouve, si je puis dire instinctivement, celui de l'exploitation minière ou pétrolière. En effet, les rentes sont l'objet de conflits et de captation par l'oligarchie politico-administrative qui s'en sert pour consolider son pouvoir. Les récriminations récurrentes des populations contre les entreprises pétrolières, qu'elles accusent de dégrader leur environnement, ou de ne pas assurer les retombées socio-économiques de l'exploitation du sous-sol offrent une grille de lecture de

ce qu'il convient de qualifier de "malédiction du pétrole", qui mêle mal-gouvernance, espoir-désillusions des populations, et dommages à l'environnement, finalement aucun ruissellement économique local. Pour les populations, il y a loin de la coupe aux lèvres, mais parfois des actes désespérés de violence qui se concluent dans un bain de sang, ou des prises d'otage aux revendications confuses. Même l'adhésion à l'Initiative pour la transparence de l'industrie extractive (ITIE) de bon nombre d'États africains, sous la pression des ONG ou des acteurs exogènes, ne semble pas favoriser l'accès au développement des peuples qui souffrent de la pauvreté et de la destruction de leur environnement. L'opacité savamment entretenue sur l'utilisation des rentes pétrolière ou minière n'est pas de nature à redonner confiance.

Je vais dire un mot, avant de terminer, des institutions. La vie des institutions africaines est marquée par de multiples imperfections qui impactent la gouvernance des États au quotidien et dont les citoyens ne cessent de payer le prix de la corruption. Les services publics profitent à ceux qui savent jouer des réseaux de clientélisme toujours actifs dans des administrations très personnalisées, plus qu'à promouvoir un développement durable. Voilà où se marque sensiblement l'absence de bonne gouvernance, qui vient souvent justifier les critiques entendues. La critique des actes venus "d'en haut" autorise à penser que ce ne sont pas simplement les puissances publiques qui peuvent agir pour promouvoir le développement, il y a aussi les acteurs non étatiques, qui souvent connaissent mieux le terrain, qui épousent les difficultés, qui savent comment panser les plaies sociales. Un pansement plutôt qu'un remède.

* Enseignant-chercheur